
QUELLES RÉPONSES À LA MARCHANDISATION DU « SOCIAL » ?

Comprendre, partager, se repositionner, agir ensemble

- VENDREDI 13 JANVIER 2017 -

Atelier N°3 : La Philanthropie contre les droits et la démocratie ?

Synthèse sur introduction : La philanthropie accepte l'injustice / la philanthropie ne résout pas les problèmes / déni de démocratie / différentes typologies de fondations / mise en concurrence des associations à la recherche de financement / emprisonne dans une logique capitaliste, et logique poreuse avec l'Etat.

Fondation = 0,45% du PIB – 2 180 fondations en France en 2015 / 100 000 aux USA / 20 000 en Pologne.

Sujets abordés dans le débat :

Question sur terminologie et cadre de la fondation : Comment on décide de créer une fondation ? : Grande fondation / fondation sous égide exemple CCFD = fondation abritante pour les projets qui n'ont pas suffisamment de capital.

Porosité logique fondation vis-à-vis du fonctionnement de l'Etat et aussi des politiques des collectivités / attention il y a aussi une logique vis-à-vis des financements publics = débat sur appel d'offre et appel à projet qui émanent des collectivités / disparition des logiques de financement du fonctionnement.

Organisation de la représentation associative nationale et incidence : CNVA = structure indépendante de l'Etat a été remplacée par le Mouvement associatif qui a une liberté relative.

Solidarité des associations et logique de mutualisation : Quelle stratégie mettre en place pour proposer des alternatives pour sortir d'une logique de compétition des associations ? Comment rentrer dans des logiques de mutualisation ? Quelle responsabilité des associations ? Par exemple sur l'accompagnement des personnes en situation d'urgence, il y a une réelle difficulté à construire des parcours et à passer le relais.

Ne pas oublier les mouvements à l'œuvre du côté de l'ESS : avec les pôles de coopération territoriale (PTCE) qui ont construit des argumentaires vis-à-vis des politiques publiques pour démontrer que des alternatives sont possibles. Des alternatives à la fusion. Des alternatives qui se construisent sur chaque territoire en trouvant aussi des alliances entre entreprises et associations. On ne part pas de rien. Mais ces mouvements de lobbying ont-ils imprégnés le milieu des fondations ? Les possibles des fonds de dotation territoriaux ? Un cadre à explorer ?

Des alternatives à trouver par l'analyse de l'existant, l'exemplarité, l'expérimentation : Il y a des logiques de fondations qui inventeraient des nouvelles logiques mutualistes. L'analyse de la gouvernance des fondations : place des salariés, du citoyen, modalité d'évaluation, critères de sélection n'est-il pas une entrée ?

Parallèle avec la tendance à l'appel systématique de dons / crowdfunding, l'orientation des politiques publics à ces nouvelles formes de développement des ressources.

Associations et salariés et conflit éthique :

- Le salarié associatif, un salarié comme les autres ? philanthropie et éthique ? : est-ce normal d'avoir des actions en direction des enfants et les obliger à mettre des tee-shirts AXA ?
- Ecart de salaire dans les associations ?

Exemples cités :

Une association politique, qui a eu un financement pluriannuel d'une fondation. Un financement qui ne pourrait pas exister du côté des financements publics ?

Des associations ont créées des fondations pour récupérer les legs.

Association de femme et féministes : se sont mise en association à partir de Y. Roudy : les parentes pauvre du financement face à cela elles ont créés une Fondation pour les femmes créées par les associations féministes.

CAC : des temps d'organisation sur un thème exemple : sciences et société qui permettaient de faire se rencontrer les petites associations et les plus importantes = 1 moyen de favoriser la rencontre, la mutualisation.

Association Singa : association jeune et dynamique, une énergie nouvelle alliance entre sérieux et ludique.